

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 NOVEMBRE 2014**

**Présents : Maire :** Patrick SAUTREY

**Maires Adjoints :** Gilles MONANGE – Jean-François GAULLIARD – Jean-Serge BERNOUX

**Conseillers Municipaux :** Allan ARABI - François BACLET – Evelyne GIBOUDAUD – Michel JACQUOT

**Absents excusés :**

**Absent :**

**Secrétaire de séance :** Monsieur Gilles MONANGE

**1 – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 11 SEPTEMBRE 2014**

**2 – DELEGATIONS CONSENTIES AU MAIRE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL**

Afin de favoriser une bonne administration communale, le Conseil Municipal délègue au Maire un certain nombre de compétences.

**3 – ECLAIRAGE DU TERRAIN DE FOOTBALL**

L'US Trois Monts a sollicité la commune de Monnières pour installer un éclairage sur le terrain du stade Jean Ruzel.

Le Conseil Municipal accepte cette démarche avec la participation des communes de Champvans et de Sampans, à hauteur de 25 % chacune, pour un montant global de 5 066,50 € HT.

**4 – AMENAGEMENT DE LA CUISINE DE LA SALLE DES FETES**

Monsieur Jean-François GAULLIARD, adjoint chargé des bâtiments communaux présente au Conseil Municipal le projet définitif de réaménagement de la cuisine de la salle des fêtes.

Afin d'optimiser la surface et la fonctionnalité de celle-ci, le Conseil Municipal décide de réaliser cet aménagement par l'achat de divers matériel pour un montant de 9 826 € HT.

**5 – REGLEMENT SALLE DES FETES**

Le Conseil Municipal décide de reporter la publication de ce règlement dans l'attente de précisions supplémentaires.

**6 – TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT**

Monsieur Gilles MONANGE, adjoint chargé de l'assainissement rappelle au Conseil Municipal que des travaux sont nécessaires afin de résoudre des problèmes de refoulement d'égout importants entre l'impasse des Oiseaux et la rue de Champvans.

Deux solutions sont présentées.

Le Conseil Municipal retient la solution n° 2 étant celle qui engendre le moins de nuisances chez les riverains.

**7 – RESEAU D'ARROSAGE**

Monsieur Jean-Serge BERNOUX, adjoint chargé du fleurissement propose au Conseil Municipal de réaliser un réseau d'arrosage automatique à l'entrée principale du village afin de réduire les corvées d'arrosage, pour un devis de 2 388,56 € HT.

Le Conseil Municipal accepte ce devis.

**8 – COMPTEUR GAZ COMMUNICANT**

A la demande de GRDF, le Conseil Municipal accepte l'installation de relais sur des bâtiments communaux afin d'activer les compteurs gaz communicants qui devraient faciliter l'information et le suivi des consommations de gaz.

#### **9 – REDEVANCE FRANCE TELECOM**

Cette redevance était déjà perçue par la commune.

Le Maire propose de retirer cette question de l'ordre du jour.

#### **10 – USINE DE METHANISATION**

Le Conseil Municipal donne un avis favorable au projet d'une usine de méthanisation à Brevans dans le cadre d'une enquête publique, la commune étant concernée par un plan d'épandage.

#### **11 – TAXE D'AMENAGEMENT**

Le Conseil Municipal décide de fixer à 1 % le taux de la taxe d'aménagement et l'exonération à cette taxe des abris de jardins.

#### **12 – DECISION MODIFICATIVE**

Le Conseil Municipal accepte de procéder à un virement :

En crédit sur les articles n° 73925 pour un montant de 422 € et n° 7068129 pour un montant de 2 784 € et en débit de l'article n° 6232 pour un montant de 3 206 €.

#### **13 – AUTORISATION D'ESTER EN JUSTICE**

Le Conseil Municipal autorise le Maire à lancer une procédure juridique à l'encontre d'un ancien administré qui n'a pas respecté un arrêté municipal.

#### **14 – PRIX DU FLEURISSEMENT**

Monsieur Jean-Serge BERNOUX informe le Conseil Municipal que la commune a brillamment conservé ses deux fleurs au concours régional des villages fleuris.

Fait à MONNIERES, le 18 décembre 2014

Le Maire,

Patrick SAUTREY